

Congrès SSS 2017  
« Bien commun et intérêt(s) individuel(s) »  
Université de Zurich, 21-23 juin 2017  
<http://www.sgs-kongress2017.uzh.ch/fr.html>

### **Appel a contributions**

Workshop organisé par le Comité de recherche Sociologie des arts et de la culture  
de la Société suisse de sociologie (SSS)

## **Collectifs d'art, art collectif**

### **La « création artistique » entre intérêt individuel et bien commun**

Si la sociologie des arts a souvent mis l'accent sur la dimension intrinsèquement collective de la création artistique, c'est moins pour parler de collectifs d'artistes ou d'œuvres d'art collectives que pour dégager, par exemple, les « chaînes de coopération » qui, de l'artiste, ses fournisseurs, son personnel de renfort, ses producteurs aux publics en passant par les intermédiaires les plus divers (éditeurs, galeristes, experts, etc.), caractérisent toute production semblant, de prime abord, le fait d'un individu. La littérature, désormais abondante, sur l'« artiste comme travailleur » s'intéresse certes au devenir des professionnels de l'art pour dégager les logiques qui structurent la création, mais en partant généralement de l'individu plus ou moins stratège et inégalement doté, exposé au marché et inséré ou non dans des réseaux. La question des collectifs d'artistes – ces ensembles formés de deux ou plusieurs créateurs qui signent ensemble ou sous un nom collectif leurs créations –, ou encore celle des formes collectives d'art – soit des œuvres dont la création, le plus souvent signée par une figure directrice, nécessite la collaboration d'un ensemble d'individus – ont, cependant, fait l'objet de travaux dans différents pays et, plus rarement, en Suisse.

Les collectifs d'artistes et les différentes formes d'art collectif mettent en question le « régime de singularité » qui caractérise l'art depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, fondé sur « l'individualité », « l'originalité » ou encore « l'unicité » d'un artiste. Si ce mythe n'est aujourd'hui plus à briser, s'intéresser aux formes collectives de création, c'est pouvoir plus directement interroger ce qui demeure, le plus souvent, une boîte noire de l'analyse sociologique : la production des esthétiques et des œuvres elles-mêmes, qui met en jeu des moments individuels et collectifs, avec des critères tout à la fois autonomes (artistiques) et hétéronomes (sociaux, gestionnaires, économiques, publics).

Comment la tension entre intérêts individuels et collectifs se matérialise-t-elle dans les différents champs de création artistique? Quels types de collectifs d'artistes et quelles déclinaisons de formes d'art collectives y trouve-t-on ? A quelles formes esthétiques aboutissent-ils ? Quelles spécificités et différences observe-t-on selon les secteurs, par exemple entre les arts où les collectifs sont la règle, comme la danse ou le théâtre (troupes, ensembles), le cinéma (équipe de réalisation), la musique (orchestres, bands, interprétation ou création ad hoc collective, écritures ou signatures collectives – le fameux tandem « Lennon-McCartney »), et les configurations plutôt centrées sur un individu créateur supposé solitaire tels les arts visuels (le/la peintre, le/la sculpteur/euse, le/la performeur/euse), où les collectifs formels existent mais restent

rare (Gilbert&George, Fischli/Weiss, Christo et Jeanne-Claude), ou encore dans la littérature ? De façon plus générale, quelles logiques et quelles caractéristiques peut-on déceler en termes de rapports de genre, de profils sociodémographiques, de capitaux ou de réputations, de trajectoires biographiques et/ou professionnelles, mais aussi de production des esthétiques dans ces divers champs ? Quel rôle jouent les instances de certification, les politiques ou les institutions culturelles, les lois et la législation (droits d'auteur, etc.) dans la régulation de cette tension entre individu et collectif, entre intérêt(s) individuel(s) et bien commun ? Et qu'en est-il des publics, qu'ils soient réels, projetés ou censés être visés, et de la réception ? Selon quelles logiques individuelles et/ou collectives l'artiste et son œuvre sont-ils « produits » ou non par le public en un « bien commun » ? Par ailleurs, les technologies numériques de co-création et de réception des œuvres ont-elles reformulé les modalités de la création artistique à cet égard ? Enfin, existe-t-il des différences selon les configurations historiques et/ou nationales et, le cas échéant, comment les expliquer ?

Le Comité de recherche Sociologie des arts et de la culture (CR-SAC) de la SSS met sur pied un ou plusieurs workshops dans le cadre du colloque SSS de Zurich, accueillant des propositions qui aborderaient cette thématique sur un plan théorique, méthodologique ou empirique mais, de préférence, à partir de terrains d'enquête. Les propositions comme les exposés peuvent être en français, allemand ou anglais. Les intervenant-e-s retenu-e-s devront fournir un abstract et, si elle est utilisée, une présentation powerpoint traduits en anglais.

→ *Merci d'envoyer votre proposition par mail avec, sur 1 page (document word), votre problématique et votre approche, votre terrain et la méthodologie utilisée, vos principaux résultats, ainsi que votre nom, statut, institution de rattachement et adresse mail **jusqu'au 12 février 2017** à : [valerie.rolle@unil.ch](mailto:valerie.rolle@unil.ch).*

*Vous serez informé-e de la décision sur votre proposition avant la fin du mois de février.*

Comité d'organisation: Michael GAUTIER (Université de Berne), Olivier MOESCHLER (Université de Lausanne), Nuné NIKOGHOSYAN (Université de Genève) et Valérie ROLLE (Université de Lausanne)